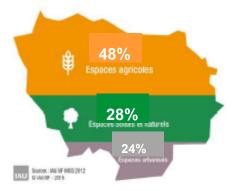


Hervé BILLET, Secrétaire général Economie - filières



Etat des lieux filières agricoles et alimentaires en IDF



Les espaces agricoles couvrent la moitié du territoire francilien.

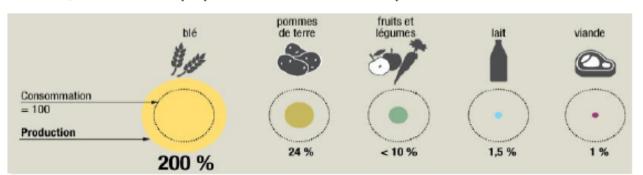
Les exploitations de grandes cultures occupent 93 % de la surface agricole.

Et 79 % de l'orientation technicoéconomique des exploitations

Les quelques 5 000 exploitations ne peuvent et ne pourront pas répondre aux besoins alimentaires de 12 millions de consommateurs.

En France, il y a en moyenne 1 exploitation agricole pour 128 personnes. En Île-de-France, c'est 1 exploitation pour 2 360 personnes. Cela donne une idée de la pression qui pèse sur les exploitations franciliennes.

La production francilienne contribue donc faiblement à l'approvisionnement alimentaire des Franciliens, mais dans des proportions variables selon les productions.



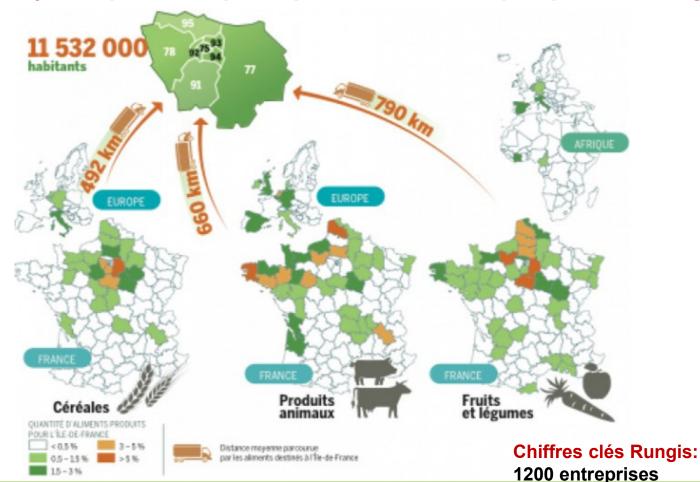
Source: IAU îdF -Filières courtes de proximité au sein du système alimentaire francilien - Synthèse

Sources : Agreste SAA, Insee, Interfel, Cnipt, Franceagrimer

Essor de la filière Agriculture biologique : la plus importante croissance des régions de France métropolitaine en 2019 et 2020, pour atteindre 30 000 ha cultivés (6%) et 546 fermes (11%)

Etat des lieux filières agricoles et alimentaires en IDF

Distances moyennes parcourues par les produits alimentaires pour parvenir à Rungis



Source: Colibris-leMag, entretien avec Sabine Barles, 7 juin 2017.

9 500t de marchandises /jour 9 Mrds € de chiffre d'affaire

Enjeux du développement agricole et Moyens

- Renouvellement des générations : Favoriser la reprise d'activité l'installation en diversifiant et sécurisant les débouchés
- •Souveraineté alimentaire: Limiter la concurrence d'importations ne respectant pas règlementation imposée en France
- •Offre alimentaire de proximité: Appliquer principes loi EGAlim pour une juste rémunération et traçabilité des produits
- Préservation du foncier : Limiter la consommation d'espaces agricoles via SDRIF et documents d'urbanisme prescriptifs
- Equilibre territoires agris-urbains: Maintenir et améliorer cadre de vie des franciliens en préservant fonctionnalités des espaces agricoles (environnement technico-économique amont aval des filières)
- •Transition énergétique: Réduire la dépendance aux énergies fossiles en développant les énergies renouvelables et les matériaux biosourcés
- •Communication éducation : Sensibiliser le consommateur ; Faciliter l'accès aux produits locaux

Rappel recommandations Rapport Ceser Réindustrialiser l'IDF voté en septembre 2020 et Plan d'actions Plan alimentaire régional voté en janvier 2021

- Favoriser l'implantation d'outils de 1ère, 2ème et 3ème transformation sur le territoire francilien
- Renforcer l'identité francilienne en décuplant les moyens alloués à la marque « Produit en Ile-de-France » (rayons des supermarchés comme en Bretagne ou en Corse), et son pendant pour l'export « Made in Paris Region », et en poursuivant la déclinaison des produits marquetés telle la baguette des franciliens
- Inciter à davantage de collaboration entre acteurs en encourageant les actions partenariales entre amont et aval (impliquant les interprofessions, les artisans CMA, les industriels CCI ...)
- Faciliter le développement d'entreprises en agissant notamment sur la circulation des biens et services, par des solutions de logistique performantes permises par l'essor de la digitalisation de l'économie
- Travailler la complémentarité des sources de financement

Quelques exemples d'actions en cours

- •Mise en relation de l'offre et de la demande locale : Plateforme numériques dulocalsurmonplateau et Agriculteurs solidaires en 2020: référencement de producteurs pour répondre aux besoins des cantines et des associations d'aide alimentaire
- •Contractualisation GMS: des échanges qui prennent de l'ampleur entre la Chambre d'agriculture et les grandes enseignes de la distribution pour mettre en œuvre loi EGALim + déploiement réseau de magasin affiliés ®Bienvenue à la ferme Fermes&co
- •Plateforme d'approvisionnement restauration collective : Région IDF engagée aux côtés du CD77 pour approvisionner collèges et lycées en produits franciliens
- •Compensation agricole collective : Nouvelle obligation (depuis décret de 2016 de la Loi d'avenir pour l'agriculture l'alimentation et la forêt) pour les aménageurs d'investir dans filières amont aval agricoles
- •Comité de liaison des matériaux biosourcés: Initiative née en 2018 de la synergie Chambre d'agriculture Ordre des architectes IDF avec interprofessions régionales bois chanvre paille pour sensibiliser les publics à l'usage de ces matériaux dans la construction